



Si vous avez des questions sollicitez vos élus

Pour vous abonner, scannez le QR Code :



### Bordeaux – Nouveau site SPI

L'aménagement du nouveau site se poursuit pour un emménagement planifié fin du premier trimestre 2026. En complément il est indiqué :

- L'accueil a été étendu et des services supplémentaires ajoutés (salle sport...)
- Il faut noter une perte de surface par rapport à la surface actuelle.
- Peu de places de parking (85 et une extension en attente de 30 places)
- Les surfaces de restauration sont limitées (40 places).
- Le système de climatisation sera réglable avec une variation de +/-8°C
- La ventilation a été adaptée à la population prévue.
- La salle de fitness a été l'occasion pour certains élus d'accuser la Direction de mettre les salariés bordelais en danger (plus d'une heure de débats ubuesques tout de même), acculant la direction à envisager de renoncer à cet équipement.

### Albi – Nouveau site INNOPROD

Le CSE donne **unaniment** un avis **favorable** quant au nouveau site albigeois et espère que la direction tiendra son engagement de pérennité du site.

Ce changement n'aura pas d'incidence sur le temps de déplacement domicile/travail. Le bâtiment est neuf avec suffisamment de places de parking. Un restaurant doit ouvrir en septembre et les salariés pourront continuer de déjeuner au restaurant de l'école des Mines (maintien de la convention actuelle).

A noter toutefois que la configuration des locaux ne permet pas une augmentation du nombre de poste de travail (23 max).

### Epargne Salariale des collaborateurs Connectivlt

Une résolution a été adoptée qui règle la question des frais de gestion AXA actuellement supportés par les salariés Connectivlt. Ils seront pris en charge par Sopra Steria après transfert chez Amundi.

### Fusion des sociétés Aurexia et Aurexia & Associés au sein de Sopra Steria

Les élus **Traid-Union** ont demandé l'ouverture de négociations sur l'adaptation des statuts sociaux des salariés ex-Aurexia.

### Nomination RP

Un nouveau RP **Traid-Union** a été désigné pour le site Nice Sophia : **Nassim JALAL**.

### Expertise Situation Economique et Financière

En 2024, le groupe Sopra Steria a, chose rare, sous-performé le marché du secteur numérique en France, dont la croissance a été de +3,5%, avec une croissance organique négative à -1,6% pour le pôle France et alors que le segment des services numériques progressait moins vite que l'ensemble du secteur numérique mais en restant en territoire positif, à seulement + 0,7%.

On note également une décroissance nette des emplois du numérique.

Les élus du CSEE Sopra Steria Group constatent que l'entreprise dispose des moyens financiers :

- pour améliorer son attractivité et l'employabilité de ses salariés en lien avec la transformation continue des métiers,
- pour soutenir l'évolution professionnelle des salariés et le développement des compétences sur les technologies prometteuses,
- pour satisfaire les demandes légitimes des salariés *dans leur ensemble* en termes d'augmentation des rémunérations et de développement de l'épargne salariale. A l'égard du besoin d'une plus grande égalité entre catégories, les Elus du CSEE pointent que les programmes We Share concernent l'ensemble des salariés de l'entreprise alors que les programmes LTI (Long Terme Incentive) ne bénéficient qu'à quelques centaines de cadres dirigeants.

En conséquence, le CSEE Sopra Steria Group rend un **avis négatif argumenté** sur la situation économique et financière de l'entreprise en raison de :

- la situation économique des salariés dégradée depuis le Covid alors que l'entreprise a boosté les économies grâce au télétravail et la sur-implication des salariés,
- la distribution de dividendes (96 M€) à laquelle s'est ajouté cette année un programme de rachat d'actions (150 M€ au total) ont porté à 246 M€ le « retour aux actionnaires » au regard d'un résultat net de notre société de 178 M€,
- en dépit d'un accord de participation dérogatoire signé en 2024, les élus constatent que cet accord a conduit à aucun versement au titre de 2024, ce qui devrait encore être le cas en 2025, révélant la nécessité de revoir le poids des capitaux propres dans la formule de calcul.



Vos élus RP **Traid-Union** sont compétents pour vous assister sur toute situation de licenciement ou de RC. N'hésitez pas à les solliciter.



Vos élus **Traid-Union**, sont toujours à l'écoute de vos attentes, de vos idées, de vos expériences.